



Version 12.2024

DEMANDE D'AIDE À LA RÉPARATION DE VOTRE ÉLECTROMÉNAGER

A retourner complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées :

- via Mon Compte, votre espace personnel et sécurisé sur le www.caf.fr
- par courrier à : Caisse d'Allocations familiales de la Charente
Boulevard de Bury - CS 90000 - 16911 Angoulême Cedex 9

Merci de compléter l'imprimé au stylo noir.

Dans le cadre d'une démarche écologique, de prévention et responsable, la Caf de la Charente prend en charge les réparations d'appareils électroménager à hauteur de 100 € et 40 € de frais de déplacement, soit une aide maximale de 140 €. Pour en bénéficier, vous devez transmettre un devis et le formulaire complété à la Caf qui étudiera votre demande.

N° d'allocataire

Nom - Prénom

Adresse postale

N° de téléphone

Adresse mail

Date d'entrée dans le logement

COMPOSITION DE LA FAMILLE

	Nom	Prénom	Date de naissance	Situation professionnelle ou scolaire
Parent 1				
Parent 2				
Enfant.s à charge				
Autre.s personne.s au foyer				



Employeur(s) :

de Parent 1

de Parent 2

Autres

Situation de famille :

Célibataire

Marié

Concubinage

Séparé

Divorcé

Veuf

APPAREIL CONCERNÉ

Lave-linge

Sèche-linge

Lave-vaisselle

Appareil de cuisson

Réfrigérateur

Congélateur

Micro-ondes

Appareil acheté : neuf occasion Date d'achat

Magasin où a été acheté l'article

Description de la panne

Nom et adresse du réparateur

Coût total de la réparation

Montant de l'aide sollicitée

Je soussigné.e, certifie sur l'honneur, que les renseignements fournis sur cette demande sont exacts.

Fait à

, le

Signature Parent 1

Signature Parent 2

Fraudes : La Loi punit de peines sévères quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L553-L557 du Code la Sécurité Sociale)

